

Le Challenge Lions des apprentis récompense un jeune luthier

Le « Challenge Lions des jeunes apprentis », organisé par le club Lions Arcachon Côte d'Argent avec Cobas Bassin Formation, a récompensé hier Jimmy Bezin. Ce jeune passionné de musique a suivi un BTS Management des Unités Commerciales (MUC) en alternance au CFA de La Teste. Son objectif est de créer, sur le Bassin, son entreprise de fabrication d'instruments à cordes et de meubles en bois de récupération.

Les membres du club Lions du territoire, les responsables de Bassin Formation et les élus de la COBAS, dont la Présidente, étaient tous réunis hier soir au restaurant du centre nautique d'Arcachon pour remettre à Jimmy Bezin son prix. Le jeune homme de 24 ans, originaire de Bordeaux mais suivant depuis deux ans un BTS MUC en alternance à la Teste, a reçu un chèque de 1 500 euros des mains de l'actuel président du Lions Côte d'Argent, Jean-Yves Dupas.

« Cette somme va m'aider à investir dans du matériel de qualité pour monter mon projet qui est de créer une entreprise de fabrication de meubles et de guitares en bois de récupération, tel que du bois flotté, du bois issu de caisses à vin ou de pertes sur des chantiers », indique Jimmy qui se dit par ailleurs très honoré de recevoir cette distinction.

Il fabrique sa guitare en bois de récup'

Le parcours de Jimmy Bezin est atypique et intéressant. Il débute le violon dès l'âge de 5 ans, se met à la guitare à 12 ans, intègre un orchestre et fabrique ses premiers instruments en bois de récupération peu après 18 ans. Car, inscrit en fac d'histoire de l'art, Jimmy n'oublie pas que, pour préparer son avenir professionnel, rien ne vaut l'expérience en

entreprises. C'est ainsi qu'à l'issue d'un stage dans une société qui oeuvre dans le secteur du bois, Jimmy se met à fabriquer des guitares et des meubles en bois de récupération. Une activité dont il compte bien aujourd'hui faire sa profession, après avoir suivi une formation de Management des Unités Commerciales au CFA de La Teste.

Rappelons que le « Challenge Lions des jeunes apprentis » a été mis en place en 2016 par les membres du club Lions Arcachon Côte d'Argent qui souhaitent ainsi encourager et promouvoir la formation professionnelle et l'apprentissage. Cette année, le Lions a remis un chèque de 1 500 euros à Jimmy Bezin mais aussi un autre de la même somme à Bassin Formation. Le Directeur de la structure, gérée par la COBAS, Vincent Coudert, a remercié les membres du Lions en leur expliquant : « *Nous allons utiliser cette somme pour acquérir un outil favorisant « l'accouchement » des projets des jeunes que nous accompagnons* » .

Marie-Hélène des Esgaulx, Présidente de la COBAS et donc de Bassin Formation, a rendu hommage hier à « *cette initiative très généreuse* » du Lions. « *C'est un geste fort. Un coup de projecteur sur l'apprentissage, qui n'a pas la place qu'il devrait avoir. Notre agglo, qui a la compétence en matière économique sur le territoire, ne peut que vous en féliciter* » .



Jimmy Bezin (au centre), entouré d'un responsable du Lions Club et du responsable du groupe Eiffage, partenaire du challenge



Des membres du Lions Arcachon Côte d'Argent venus assister à la remise du prix du challenge

